

figuré avec éclat sous l'ancienne monarchie. Il observait attentivement cette société, un peu mêlée sans doute, mais où il y avait de nobles éléments et de beaux caractères, et il y puisa ces idées élevées, ces manières polies et ce ton de gentilhomme qu'il montrait dans ses relations habituelles et dont on retrouve des nuances jusque dans son style.

Il fut en droit ce qu'il avait été en littérature, un élève du meilleur esprit et extrêmement avide d'apprendre. Un homme qui brilla plus tard avec éclat dans le rang le plus élevé de la magistrature, M. Bellard, alors simple avocat, avait fondé des conférences pour les élèves jaloux de progresser dans la science. Ces conférences se tenaient dans sa maison, à jours fixes et sous la présidence de M. Bellard lui-même, qui exerçait ainsi les jeunes gens à discuter et à résoudre les questions ardues de la jurisprudence. La séance se terminait par une leçon où cet habile jurisconsulte prenait la peine de montrer à chacun en quoi il s'était trompé. Puis, il retenait à dîner ceux qui s'étaient le plus distingués dans la conférence. M. d'Aigueperse mettait au nombre des gloires de sa jeunesse d'avoir été quelquefois admis parmi ces heureux convives.

Le cours de droit achevé, M. d'Aigueperse entra dans l'étude d'un avoué, M. Valton, et en devint bien vite le premier clerc. Nous devons citer ici un trait qui se rattache à cette époque de sa vie et qui montre toute la bonté de son cœur et la noblesse de son caractère. Un jour Madame d'Aigueperse reçut de son fils une lettre dans laquelle celui-ci annonçait à sa mère qu'il renvoyait, par le retour du courrier, sa pension de 1,800 francs que son père venait de lui faire passer, en accompagnant ce renvoi de ces paroles : « Mes appointements de clerc pouvant à l'avenir me suffire, il est juste que cette pension que mon père a si généreusement payé jusqu'ici, cesse enfin. » A ces mots que